

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/10/2019

Dossier complet le :

24/10/2019

N° d'enregistrement :

F09319P0302

1. Intitulé du projet

Exploitation du Hangar Mercure au sein du Pôle Aéronautique

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société Publique Locale Pôle Aéronautique Istres Etang de Berre (SPL)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

François BERNARDINI, Président Directeur Général de la SPL

RCS / SIRET

8 1 3 1 9 0 3 0 3 0 0 0 1 2

Forme juridique

Société Publique Locale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1a : Installations classées pour la protection de l'environnement (dans les conditions et formes prévues au titre 1er du livre V du code de l'environnement)	Site soumis à autorisation au vu des rubriques 2930-1, 2930-2 de la nomenclature des ICPE et à déclaration au titre des rubriques ICPE 1185-2, 1434-1, 2560, 2564-1, 2910-A, 2925. Non concerné par la nomenclature IOTA

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site aujourd'hui déclaré au titre de la rubrique 2930-1 de la nomenclature des ICPE souhaite accroître et diversifier son activité, notamment :

- extension de l'activité de maintenance du hangar Mercure (19 700 m²) ;
- installation d'une cabine de peinture (quantité de peinture pulvérisée : 600 kg/j) ;
- installation d'une zone de nettoyage et de dégraissage de pièces (volume équivalent des bacs de dégraissage de 400l) ;
- mise en place de groupes électrogènes (quantité maximale de gazole présente sur site : 90 m³ / puissance totale des groupes : 1,2 MW) ;
- création d'une zone de remplissage de carburant (débits de pompe 30 m³/h) ;
- augmentation de la puissance des installations fixes travaillant les métaux (900 kW) et des postes de charge (100 kW) ;

4.2 Objectifs du projet

Le projet permettra de mieux répondre aux attentes des clients aéronautiques qui souhaitent faire de la maintenance dans le bâtiment. Les activités exercées seront en lien avec l'ingénierie aéronautique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux consistera à l'aménagement des zones nouvelles :

- en intérieur : cabine de peinture, zone de maintenance, locaux de stockage...
- en extérieur : zone de chargement du kérosène, groupe électrogène, etc.

Les travaux seront uniquement des aménagements intérieurs au bâtiment existant ou sur le tarmac en limite proche (aucune construction de plancher, ni imperméabilisation supplémentaire n'est prévue).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment déjà existant a autrefois accueilli les activités de la société DASSAULT AVIATION. L'emprise du bâtiment occupe une superficie de 23 958 m² et présente une surface de plancher de 28 928 m².

Le bâtiment est décomposé en 6 zones distinctes, chacune prévue pour des activités ou sociétés spécifiques. Chaque zone est composée d'un hall (zone d'activité), d'une zone en mezzanine répartie en 1 ou 2 niveaux. Le projet ne prévoit pas la création de surface de plancher supplémentaire.

Le bâtiment appartenant à la société SPL sera également composé de :

- Deux locaux équipés de transformateurs secs ;
- D'une chaufferie équipée de deux chaudières eau chaude d'une puissance de 300 kW chacune et de générateurs (1 générateur de 250 kW et 5 de 200 kW) ;
- De zones diverses (bureaux atelier, entrée des visiteurs, etc.) ;

A l'extérieur, le site sera équipé :

- D'une zone de ravitaillement en kérosène par camion-citerne ;
- D'un parking avions et d'un tarmac (circulation exclusivement routière).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Voir détail en Annexe 7	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le Centre de Montage Mercure (CMM) de la société SPL est localisé chemin des Bellons sur la commune d'ISTRES au sein du Pôle aéronautique d'ISTRES (Bouches-du-Rhône- 13).
Le projet concerne la parcelle 1559 et une partie de la parcelle 1562, section K (parcelles issues de la division de la parcelle 1538 ; cadastre en cours de mise à jour).

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 55 ' 42 " 04 Lat. 43 ° 31 ' 57 " 61

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Aujourd'hui, une activité de maintenance aéronautique (rubrique ICPE 2930-1) est déclarée sur une superficie de 4 990 m².

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Loi littorale de la commune d'ISTRES. Mais l'emprise du projet n'est pas incluse dans un espace remarquable du littoral, une coupure d'urbanisation ou un espace proche du rivage (d'après le rapport de présentation du PLU du 26 juin 2013).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de la base aérienne d'ISTRES
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Risque Mouvement de terrain de la commune d'ISTRES approuvé par Arrêté Préfectoral le 20 février 1997, s'appliquant au secteur des « Heures Claires », sur lequel n'est pas localisée l'emprise du site du projet
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Étude sol réalisée au droit du bâtiment mettant en évidence la présence d'une lentille d'hydrocarbures sous la dalle (mémoire de cessation d'activité DASSAULT), sans enjeu sanitaire dans le cadre d'un usage industriel.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé à 170 m des sites NATURA 2000 Crau (FR9310064) et Crau Centrale - Crau sèche (FR9301595).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation de l'eau pour les besoins sanitaires et industriels (lavages de batteries, du sol, etc.). L'eau est prélevée dans le réseau d'alimentation AEP du Pôle Aéronautique. Les besoins en eau pour la protection incendie sont également fournis via un réseau incendie propre à la zone d'activité du Pôle Aéronautique.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des nuisances sonores (trafic aérien et routier et nuisance des activités en intérieur) peuvent perturber la biodiversité. Néanmoins ces nuisances ont été étudiées dans le formulaire simplifié Natura 2000 de la déclaration du site. L'augmentation de l'activité du site n'est pas amenée, du fait des mesures en place et maintenues, à un accroissement de l'impact du site sur le milieu naturel. Ces aspects seront également analysés dans l'étude d'incidence accompagnant le Dossier ICPE du projet d'extension de l'activité du CMM.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'ISTRES est concernée par des risques technologiques : - Nucléaire ; - Industriel ; - Transport de marchandises dangereuses. Le site est localisé dans le PPI de la base aérienne (risque toxique et nucléaire) et une canalisation de gaz passe sur le site du Pôle Aéronautique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques naturels sur la commune sont : - Feu de forêt (aléa feu de forêt subi faible au droit du site) ; - Inondation (zone de remontée de nappe en sensibilité faible au droit du site et hors zone inondable) ; - Mouvement de terrain (non concerné au droit du site) - Séisme (zone de sismicité 3 - modéré) Le projet n'engendre pas de risques naturels supplémentaires.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendre des risques sanitaires, maîtrisés compte tenu des mesures de gestion en place (plan de gestion de solvants, remplacement des solvants par des produits aqueux si possible, traitement des effluents de la cabine de peinture).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic routier : - 10 PL/j pour les livraisons et les expéditions (en période de jour) ; - 580 véhicules légers/j pour le personnel. Trafic aérien : 300 décollages/an au maximum, négligeable au regard du trafic aérien de la BA 125 (30 000 décollages/an). Les opérations de décollage/atterrissage auront lieu depuis la BA125.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des nuisances sonores (trafic aérien et routier, activités en intérieur) peuvent être notées. Le site est concerné par des nuisances sonores (BA125).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le trafic aérien et routier peut être source d'odeurs limitées, de même que les activités de peinture (mise en place d'une cabine avec extraction d'air et traitement par filtres pour les rejets).</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le trafic aérien et routier peut être source de vibrations limitées.</p> <p>Le site est concerné par des vibrations limitées (BA 125).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Des émissions lumineuses peuvent être émis sur le site par les éclairages extérieurs du site.</p> <p>Le site est concerné par des nuisances lumineuses (BA125).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le site pourra être source de rejets atmosphériques au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des gaz de combustion des différentes installations, et des gaz d'échappement des véhicules, des groupes électrogènes, etc., -des poussières lors des opérations de travail sur métaux, -des émissions diffuses liées aux bacs de dégraissage et à la manipulation de produits organiques (solvants) ; -des émissions canalisées de la cabine de peinture, après traitement.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le site pourra être source de rejets liquides (eaux usées domestiques, eaux de lavage de sol, etc.) et d'eaux pluviales.</p> <p>Ces eaux seront récupérées par les réseaux d'eaux du Pôle aéronautique qui ont été décrits et estimés (quantification et estimation de l'impact) dans l'évaluation environnementale du Pôle aéronautique.</p> <p>A noter que les eaux de lavage de batteries seront éliminées comme déchets.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le site pourra être source de rejets liquides (eaux usées domestiques, eaux de lavage de sols, etc.) et d'eaux pluviales.</p> <p>Ces eaux seront récupérées par les réseaux d'eaux du Pôle aéronautique, qui les dirigent vers la STEP d'Istres pour les eaux usées et vers des bassins d'infiltration pour les eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le site pourra être source de déchets de nature et de quantité variables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des déchets non dangereux (déchets de bureaux, des cartons, films plastiques, etc.) ; - Des déchets dangereux (produits mécaniques (graisses, huiles, etc.), bouteilles de gaz, filtres usagés, solvants usagés, etc.). <p>Ces déchets seront collectés par la zone du Pôle aéronautique.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment existe déjà et aucune construction n'est envisagée dans le cadre de ce projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment existe déjà et aucune construction n'est envisagée dans le cadre de ce projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet sont susceptibles d'être cumulés avec le projet d'aménagement de la zone du Pôle aéronautique, projet dont la Demande d'Autorisation Environnementale est en cours d'instruction.

Parmi les autres projets existants ou approuvés à moins de 2 km on note :

- projets au niveau de la BA 125 (avitaillement d'aéronefs, maintenance d'avions MRTT, nouveaux bancs d'essais moteurs (SAFRAN), stockage de produits explosifs)
- centre de stockage et traitement de pneumatiques usagés (SUEZ RV ISTRES), à 1,8 km au Nord-est ;
- exploitation de carrière (TP PROVENCE), à 1,6 km à l'Est.

Les incidences du projets peuvent être cumulées avec les projets listés ci-dessus dans les domaines des émissions atmosphériques (les domaines du bruit, des déchets et de la biodiversité ne sont pas retenus, compte tenu de l'éloignement des projets et étant donné que chaque projet a mis en place les mesures adéquates pour le respect de la réglementation).

La limitation de la vitesse de circulation et l'utilisation de véhicules respectant les normes en vigueur permettra d'atténuer ces incidences.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures destinées à éviter ou réduire les effets négatifs sont en partie déjà mises en places et présentées lors de la déclaration ICPE initiale du site.

Des mesures complémentaires seront réalisées et sont détaillées en Annexe 8, notamment

- les installations de combustion (véhicules, chaudières, générateurs, etc.) seront régulièrement contrôlées et respecteront les normes en vigueur.
- la cabine de peintures sera ventilée et des filtres seront mis en sortie de la cabine et renouvelés régulièrement afin de limiter les rejets atmosphériques.
- un plan de gestion des solvants sera mis en place.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Du fait que le projet s'inscrit dans l'aménagement de la zone du Pôle Aéronautique, il semble envisageable que le projet ne fasse pas l'objet d'une procédure d'Evaluation Environnementale.

Le projet d'extension des activités du CMM fera l'objet d'une Demande d'Autorisation Environnementale au titre des ICPE, comportant :

- une étude d'incidence environnementale,
- une thématique Air développée avec réalisation d'un plan de gestion de solvant
- une estimation des rejets atmosphériques du site.

Dans cette optique, le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale complète.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Grandeurs caractéristiques du projet Annexe 8 : Mesures ERC

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ISTRES

le,

8 octobre 2019

Signature

Société Publique Locale
Pôle Aéronautique Istres-Etang de Berre
Cité d'Entreprises Nouvelles (20) Parc d'activité du Tubé
25 avenue du Tubé, 13800 ISTRES
Siret : 813 190 303 00012 APE 7112B